

Procédure d'actualisation des observatoires du bruit sous MapBruit V3

Fiche 4 : Mise à jour de bâtiments superposés

Introduction

MapBruit V3 étant l'agrégation des observatoires routiers et ferroviaires qui ont été construits séparément sous MapBruit V2, certaines ZBC routières et ferroviaires peuvent physiquement se superposer.

Si ce chevauchement constitue une preuve tangible de multi-exposition, MapBruit V3 ne gère pas ce type de multi-exposition inter-sources et les bâtiments peuvent alors eux aussi se superposer, voire être rigoureusement identiques, lorsqu'ils sont issus d'un même référentiel (BDTopo®).

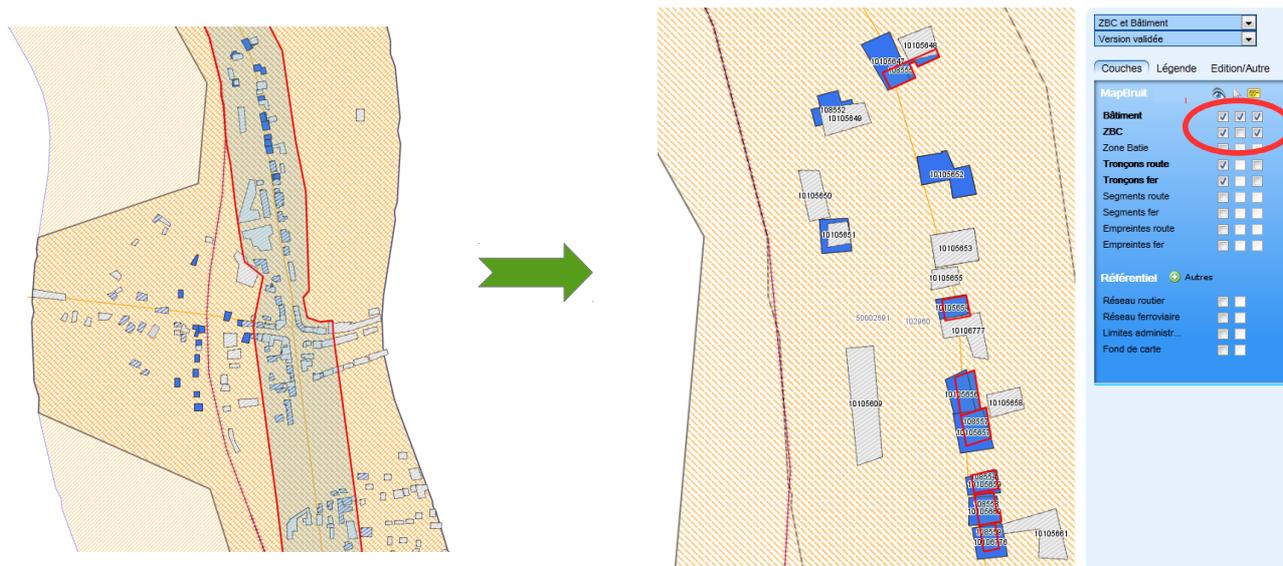
Il peut alors être difficile de saisir le bon bâtiment pour mettre à jour sa fiche d'informations.

Le but de ce document est de proposer quelques principes méthodologiques pour faciliter ce travail de sélection.

Principes proposés pour sélectionner les bons bâtiments

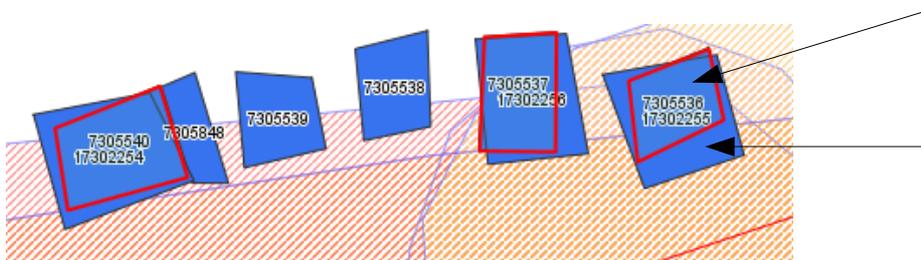
La 1^{ère} étape consiste à créer une version de travail de la ZBC que l'on cherche à actualiser ; en mode « ZBC et Bâtiment » – version de travail, le bâtiment associé devient modifiable et sa fiche n'est plus grisée.

La 2^{ème} étape consiste à afficher les étiquettes des bâtiments (contrôle des couches / étiquette).



Point de contrôle n°1 : Par simple lecture de la carte et dans la mesure où il s'agit de ZBC originelles, c'est-à-dire directement issues d'une migration depuis MapBruit V2, il est possible d'identifier le type de ZBC (routière ou ferroviaire) associée à un bâtiment donné. Ainsi :

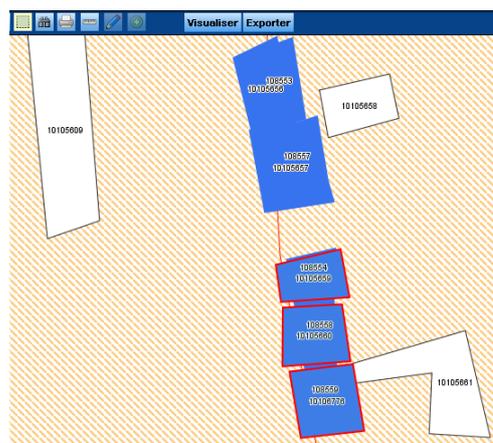
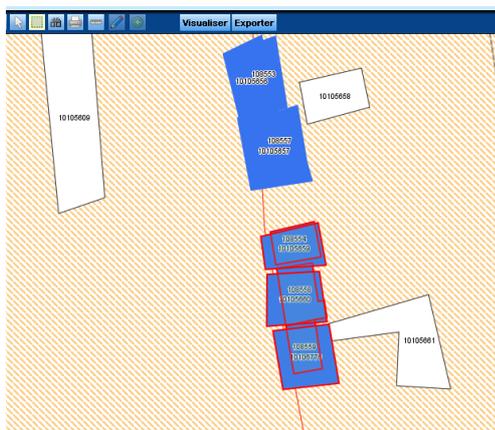
- un bâtiment issu d'un observatoire V2 rattaché à une ZBC routière aura un IDversion du type **DD00000x** (**DD** = numéro de département) ;
- un bâtiment issu d'un observatoire V2 rattaché à une ZBC ferroviaire aura un IDversion du type **1DD00000x**.



Les bâtiments ont des géométries distinctes :

La 1^{ère} solution consiste à sélectionner le bon bâtiment en mono-sélection. Pour cela, il est conseillé d'utiliser un zoom maximum et de considérer que l'étiquette est placée sur le centroïde de l'objet (similitude entre les positions relatives des étiquettes et les formes des objets).

La 2^{ème} solution consiste à sélectionner les 2 bâtiments en multi-sélection en cliquant sur la partie commune puis à dés-sélectionner l'un ou l'autre des bâtiments, toujours en multi-sélection.

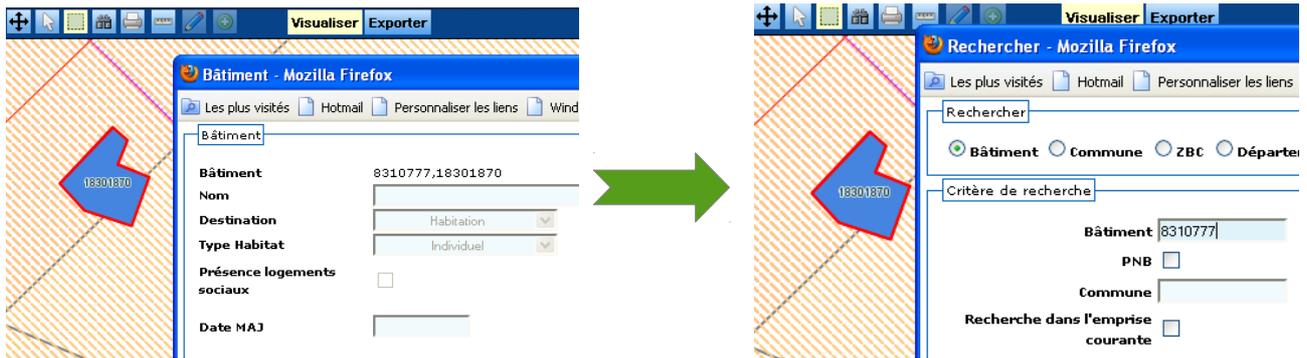


Les bâtiments ont des géométries identiques :

L'application ne renvoyant qu'une seule étiquette, l'affichage des étiquettes devient inopérant.

La 1^{ère} solution consiste à sélectionner les 2 bâtiments en multi-sélection et à visualiser la fiche issue de cette multi-sélection. Il est alors possible de repérer l'IDversion du bâtiment recherché et de lancer ensuite une recherche de bâtiment à partir de son IDversion. Une fois le bâtiment recherché, il est possible de visualiser sa fiche et de procéder à sa mise à jour.

La 2^{ème} solution consiste à zoomer sur la zone à étudier et à lancer une recherche sur l'emprise courante. Le résultat de la recherche peut être trié selon les IDversion et les bâtiments appartenant à un même observatoire (routier ou ferroviaire) sont regroupés.



Informations complémentaires



Point d'information n°1 : L'application MapBruit n'est pas conçue pour traiter la multi-exposition inter-sources d'un bâtiment. Ces situations de multi-exposition peuvent être nombreuses ; parfois se sont les mêmes façades qui sont exposées ; parfois ce sont 2 façades opposées ou 2 façades latérales qui sont exposées. Il n'est donc pas possible de synthétiser l'exposition d'un bâtiment sous la forme d'une exposition globale unique qui nous ferait perdre une part des informations contenues dans chaque observatoire d'origine. Le problème de la validité scientifique d'une sommation énergétique simple entre des dB routiers et ferroviaires renforce encore la difficulté à traiter ce type de situation.



Point d'information n°2 : L'opérateur dispose d'une habilitation routière ou ferroviaire demandée par le commanditaire. Bien que les objets ZBC et bâtiments ne soient pas qualifiés explicitement d'un mode « routier » ou « ferroviaire », depuis la V3.2.16 de MapBruit, c'est la ZBC de rattachement qui fixe les droits pour l'opérateur. Ainsi :

- un bâtiment non rattaché à une ZBC n'est pas assujéti aux droits « route » et/ou « fer » de l'utilisateur ;
- la modification d'un bâtiment rattaché à une ZBC ferroviaire nécessite que l'utilisateur ait les droits « fer » ;
- la modification d'un bâtiment rattaché à une ZBC routière nécessite que l'utilisateur ait les droits « route ».

Dans la mesure où l'opérateur ne dispose que d'un droit « route » ou « fer », cette évolution de l'application évite certaines erreurs d'actualisation.



Point d'information n°3 : L'approche multi-exposition résulte généralement d'une étude de modélisation détaillée qui permet de connaître précisément la contribution de chaque source. Dans la mesure où cette approche permet d'avoir ce niveau de détail, il est recommandé de mettre à jour les niveaux d'exposition à partir de la seule contribution de la source génératrice de la ZBC abritant le bâtiment, de renseigner le champ « Méthode calcul acoustique » (par exemple étude acoustique multi-exposition route / fer xxx). Il est également conseillé de renseigner dans le champ « Commentaires exposition » l'orientation de la (ou des) façade(s) exposée(s) et de mentionner dans le champ « Commentaires », l'IDversion du bâtiment doublon exposé à l'autre source de bruit. L'ajout d'une information sur le niveau de bruit global cumulé (dans la mesure où les règles de sommation énergétique l'autorise) peut également constituer une information intéressante.